



Paris le 3 septembre 2020

Monsieur le Directeur de l'Etablissement

De l'ET d'axe Sud Est

Objet : **Préavis de grève**

Monsieur le directeur,

A la suite de la démarche de Demande de Concertation Immédiate remise le 14 août 2020 et de la réunion de concertation du 18 août 2020 qui n'ont apporté aucune réponse satisfaisante aux revendications exprimées par l'organisations syndicales SUD-Rail, conformément à l'article L. 2512-2 du code du travail, l'organisations syndicale SUD-Rail vous dépose **un préavis de grève concernant l'ensemble des agents de l'ET d'axe Sud Est et les agents susceptibles de les remplacer.**

Ce préavis couvre la période du 09 septembre 2020 à 00h01 jusqu'au 02 janvier 2021 à 23H59

Dans la continuité de la démarche de Demande de Concertation Immédiate déposée le 03 août, ce préavis est motivé par :

- * **Non-respect du relevé de conciliation concernant le maintien du roulement 160 de PCS et du maintien des charges TER, IC et TN pour PCS et PBY sur 3 ans.**
- * **Tenue de formations prise de parole en présentiel pendant les mesures COVID et congés protocolaires malgré l'engagement de la présidente du CSE.**
- * **Volonté de la direction de l'ET TGV SE d'imposé les CA avant le 31 décembre 2020.**
- * **Nouveau modèle managérial : nous demandons la suspension de ce projet. Aucun dossier complet sur ce projet n'a été présenté en CSE, CSSCT très peu d'informations nous ont été communiquées en réunion.**

Dans l'attente d'être reçus, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, nos salutations syndicales.

Pour SUD Rail

L. DUFOURNAUD